

Image not found or type unknown



Si je démissionne, suis-je obligé de former une autre personne?

Par **esteban499**, le **05/10/2010** à **19:37**

Bonjour,
voilà déjà quelques années que je suis sur ce poste là, j'ai eu une formation lors du changement de machine, une formation interne comprise dans l'achat de la machine, sans aucun certificat de formation, et aujourd'hui je suis le seul à savoir utiliser cette machine, je voudrais savoir si je démissionne, suis-je dans l'obligation de former une personne à mon poste? quels sont les risques si je démissionne sans former quelqu'un?
merci